**ÉCOLE SAINTE BLANDINE**

 Le 31 octobre 2020

Madame, Monsieur,

J’espère tout d’abord que vous allez bien et que vous avez pu prendre quelques jours de repos avant une rentrée qui s’avère bousculée. En effet, ce retour à l’école sera marqué par deux sujets.

Tout d’abord, en cette journée du 2 novembre, un hommage sera rendu dans l’ensemble des établissements scolaires à Samuel Paty et aux victimes des attentats perpétrés ces derniers jours. Nous respecterons un temps de silence et nous proposerons aux enfants un temps spécifique adapté à leur âge au cours de cette semaine.

Certes, le ministère préconisait une rentrée à 10 h afin que les enseignants puissent d’une part prendre un temps de dialogue sur ce qui est arrivé à l’un des leurs et d’autre part pour préparer l’hommage. Compte tenu du protocole sanitaire qui ne permettra pas une garderie « de masse » et pour ne pas pénaliser les familles, la rentrée se fera aux horaires habituels à 8h20.

Les entrées et les sorties ne se feront pas, au même endroit, afin d’éviter le brassage et les attroupements :

* PS/MS : entrée et sortie par la porte en face du parc (Gérard Thivollet)
* GS/CP : entrée et sortie par l’entrée principale
* CE1/CE2 : entrée et sortie par l’entrée principale
* CM1/CM2 : entrée et sortie par l’issue de secours au bout de l’Impasse Gérard Thivollet, à l’étage des CM.

Pour des raisons évidentes de sécurité, **nous sommes en plan vigipirate renforcé**, **aucun retard ne sera autorisé ni ce jour ni les suivants.**

D’autre part, comme vous le savez, le Président de la République a annoncé un confinement national, adapté par rapport à celui du printemps. Le Premier Ministre et le ministre de l’Éducation Nationale ont donné des précisions quant à l’accueil dans nos établissements.

Voici donc les mesures à prendre à compter du 2 novembre. De nouvelles dispositions pourront avoir lieu dans les semaines qui viennent.

* **Port du masque obligatoire à partir du CP**. Ce sont les **familles** qui doivent fournir les masques. Vous devez le changer chaque demie journée. Il faudra donc en prévoir un dans un **sac fermé zippé** (type sac congélation) pour les enfants qui déjeunent à la cantine. De la même manière, il faudra un autre sac (différent du premier) pour mettre celui qui a été utilisé le matin. Je vous recommande d’en donner un supplémentaire dans un petit sac que l’enfant pourrait laisser dans son bureau en cas d’oubli.
* **Un justificatif de déplacement** pour accompagner vos enfants à l’école.

Vous le trouverez en pièce jointe. Vous devrez le compléter. Si vous ne pouvez pas l’imprimer, merci de le signaler par l’intermédiaire du cahier de liaison.

* Il est demandé aux familles de vérifier la température des enfants. Elle ne doit pas être de 38°C ou plus. Les enfants ne doivent pas présenter les symptômes évocateurs Si c’est le cas, merci de garder vos enfants à domicile.
* Les parents ne pourront pas rentrer dans les bâtiments de l’école. Pour toute communication, veuillez écrire un message par l’intermédiaire de la boîte mail ou par le cahier de liaison.

Si vous ou votre enfant est un cas positif ou un cas contact au virus, vous devez impérativement le signaler immédiatement à l’enseignante de votre enfant et à moi-même

 (direction@ecole-sainteblandine.fr) et rester à la maison. Le retour à l’école se fera après un délai de 8 jours minimum après le résultat du test. Pour les autres maladies, le retour à l’école ne se fait que si les parents **attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu’un test n’a pas été prescrit.**

* Lavage des mains toujours aussi important. Dès leur retour à la maison, pensez à tous vous laver les mains. Nous vous demandons de bien vouloir faire passer vos enfants aux toilettes avant de venir à l’école.

La restauration scolaire est maintenue. Cependant, le brassage des élèves devant être limité, nous devons garantir une distance d’un mètre entre les groupes d’élèves à la cantine. **Merci de n’utiliser ce service que si les deux parents travaillent en présentiel sur leur lieu de travail.** Cette décision, certes contraignante, vise à garantir un service dans le respect du protocole qui nous est imposé. Des attestations de présentiel de votre employeur pourront vous être demandées. Merci de votre compréhension. Bien entendu, nous suspendrons l’engagement pour la première semaine de novembre pour ceux qui n’utiliseraient pas ce service. Pour les autres semaines, le questionnaire vous sera donné lundi, dans le cahier de liaison.

* Les APC (soutien) restent maintenus. Le faible nombre dans chacun des groupes nous permet de respecter les distances évoquées.
* Les goûters et les anniversaires en classe ne sont plus autorisés.

Je vous remercie pour votre contribution au respect de ces nouvelles dispositions.

Cordialement.

Valérie Gil